



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 17 mars 2024

Élection sénatoriale partielle du 17 mars 2024 : Marie-Jeanne BELLAMY nouvelle sénatrice de la Vienne

Par décret n° 2024-9 du 5 janvier 2024, les électeurs sénatoriaux étaient convoqués ce dimanche 17 mars, en préfecture, pour procéder à l'élection du nouveau sénateur du département de la Vienne.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits, un second tour devait être organisé.

Les résultats du second tour organisé de 15h30 à 17h30 ont été proclamés en public par le président du bureau du collège électoral, Monsieur Cyril BOUSSERON, Président du tribunal judiciaire de Poitiers.

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 1 203

Nombre de votants : 1 188

Nombre de suffrages exprimés : 1 165

- Mme Karine DESROSES (et M. Gérard PEROCHON, remplaçant) : 276 voix
- M. Xavier MONNAIS (et Mme Stéphanie DICHE, remplaçante) : 46 voix
- Mme Marie-Jeanne BELLAMY (et M. Jean-Olivier GEOFFROY, remplaçant) : 437 voix
- Mme Gisèle JEAN (et M. Dominique CHAINE, remplaçant) : 406 voix

CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLU(E)S :

Mme Marie-Jeanne BELLAMY (et M. Jean-Olivier GEOFFROY, remplaçant), ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés, est élue sénatrice du département de la Vienne.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers